

Le relief de la Suisse

Autor(en): **A.v.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **23 (1897)**

Heft 1 & 2

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-19783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

t_1 , la tension pratique du métal ;

l , l'effort de résistance à l'arrachement par millimètre carré ;

P , l'effort que l'on peut faire supporter au tire-fond ;

on aura :

$$P = \pi d l t = \frac{\pi d_1^2}{4} t_1$$

d'où :

$$l = \frac{d_1^2 t_1}{4 d t}$$

Mais nous pouvons admettre, du moins pour le sapin, pour

la valeur de t , $\frac{0,50}{4} = 0,125$, et pour t_1 , 4 kg. ce qui donne :

$$l = \frac{4}{0,5} \frac{d_1^2}{d} = 8 \frac{d_1^2}{d}$$

et si nous posons $d_1 = 0,7 d$:

$$l = 8 \frac{0,49 d^2}{d} = 4 d.$$

Il faudrait donc faire pénétrer les filets, de quatre fois le diamètre, dans le bois.

La valeur de P serait approximativement de

$$P = \frac{\pi}{4} 4 \times 0,49 d^2 = 1,6 d^2,$$

ou

$$P = \pi d l 0,125 = 0,4 d l.$$

(Revue générale des chemins de fer.)

LE RELIEF DE LA SUISSE

a) *Un projet de relief de la Suisse à l'échelle de $\frac{1}{100\,000}$* . Note par Arthur de Claparède, Dr en droit, président de l'Association des sociétés suisses de géographie. Genève, W. Kündig & fils, 1897.

b) *Rapport adressé à la haute Assemblée fédérale sur l'établissement d'un relief de la Suisse à l'échelle de $\frac{1}{100\,000}$* , par une commission d'experts désignée par la Section genevoise du Club alpin suisse et la Société de géographie de Genève. — Genève, W. Kündig & fils, 1897.

On sait que le Conseil fédéral a saisi les Chambres fédérales d'une demande de crédit de 95 000 francs à affecter à l'exécution d'un relief de la Suisse à l'échelle de $\frac{1}{100\,000}$. Le modèle original serait envoyé à l'Exposition universelle de Paris et ses reproductions seraient répandues dans nos établissements d'instruction supérieure et nos écoles militaires. L'exécution du relief serait confiée à l'auteur du projet, M. Perron, l'habile cartographe genevois qui a établi la majeure partie des planches de la *Nouvelle géographie universelle* de M. E. Reclus.

On pouvait se demander a priori si l'échelle permettrait d'accuser à l'œil les accidents du terrain avec une netteté suffisante ; deux fragments terminés, exposés à Berne, et diverses ébauches ont pleinement rassuré quelques connaisseurs qui ont examiné ce remarquable travail.

Mais une opposition a surgi, à Zurich, témoignant de violentes rivalités de personnes, d'école et de clocher, embus-

quées derrière une façade affichant des principes techniques et des décors patriotiques ! On oppose au projet Perron un relief au $\frac{1}{25\,000}$. Or cette échelle, qui occuperait une superficie seize fois plus grande (plus de 100 mètres carrés), ne saurait réaliser le but, qui veut une vue d'ensemble embrassant le pays dans son entier. Les parties centrales ne seraient pas visibles à l'œil nu ; en outre, on se heurterait à des sujétions qui limitent forcément l'application de l'échelle de $\frac{1}{25\,000}$ à la figuration de superficies plus restreintes. En chevauchant cette chimère on lâcherait la proie pour l'ombre, en entravant l'exécution, en temps utile, d'une œuvre appelée à faire grand honneur à la Suisse dans les travaux de cette catégorie exposés à Paris en 1900.

Les deux brochures dont le titre figure en tête de ces lignes jettent un jour intéressant sur ce sujet.

A. v. M.

BIBLIOGRAPHIE

Calcul immédiat des fermes de charpente en fer et en bois. Nouvelle méthode, par LOUIS DURAND, Ingénieur civil des Mines. — Saint-Etienne, 1896, imprimerie typographique et lithographique Regis Neyret.

Les procédés empiriques, qui suffisaient autrefois pour déterminer les dimensions des pièces de charpentes en bois, ont fait place aux méthodes précises de la statique dès que l'on employa le fer pour ces ouvrages. Les méthodes scientifiques usitées généralement aujourd'hui soit pour le fer soit pour le bois exigent la connaissance de la statique et de quelques éléments de trigonométrie, ou bien de la statique graphique.

Il en résulte que bien des praticiens sont obligés d'avoir recours aux ingénieurs spécialistes dès qu'ils doivent dresser un projet de charpente.

Un ingénieur des mines, M. L. Durand, a eu la généreuse pensée de dresser des formules donnant, pour chaque pièce des types de charpente les plus usités, l'intensité de l'effort de tension ou de compression qu'elles ont à subir.

Ces formules n'exigent que des multiplications.

Le travail, déjà considérable que s'est imposé l'auteur, se serait étendu sans limites s'il n'avait pas imposé à ses types de fermes certaines conditions qu'il peut être utile d'indiquer ici.

Il exige que les diverses pièces des fermes ne soient soumises qu'à des efforts de tension ou de compression. Ce desideratum est ordinairement réalisable.

En outre, les pannes doivent être équidistantes et uniformément chargées ; cette condition peut être obtenue, sauf dans les cas où la toiture présente une lanterne un peu importante.

Enfin la toiture doit être absolument symétrique.

Dans le calcul des efforts, l'auteur a supposé que le vent ne produit que des pressions verticales et qu'il agit également sur les deux versants de la toiture.

Cette supposition n'étant pas tout à fait exacte, il conviendra de majorer un peu certaines sections de contrefiches.

Les tableaux de formules sont accompagnés d'applications numériques et d'épures de statique graphique destinées à les contrôler.